

# La communauté au service de l'individu

Les anciennes formes de la domesticité sont en cours de disparition ; non seulement la « bonne à tout faire », mais aussi l'épouse-servante. Celle-ci se trouve encore dans nombre de campagnes où n'ont pas pénétré les revendications féministes, et la « bonne », déjà moins servile qu'autrefois, dans les familles bourgeoises de tout le pays. Mais depuis cinquante ans, et surtout depuis dix ans, l'évolution est très nette, et elle ne fera que continuer dans le même sens. La « femme de ménage » constitue un échelon supérieur, comparée aux domestiques de la génération précédente ; on a de plus en plus le sentiment d'une équivalence entre les membres de la famille devant les besognes de la routine journalière auxquelles chacun participe suivant ses capacités et possibilités.

Du reste, ce sujet n'est pas à traiter en ce moment en lui-même ; ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est de savoir quelle influence peut exercer le groupement sur le travail domestique.

En somme, que réclame l'individu – ou le groupe familial – que réclame l'individu de la communauté dans laquelle il vit ? Qu'on lui simplifie autant que possible l'existence matérielle. Que, sans intervenir dans le domaine où il se sent lui-même être quelqu'un – cultivateur ou artiste, artisan ou de « profession libérale » – l'ensemble de ses voisins aplanisse les difficultés de la besogne fastidieuse de tous les jours.

La propreté du logis n'est pas partout une chose à laquelle on puisse même rêver ; le ruisseau peut couler au loin ; la mare, puante en été, suffit peut-être à peine à la boisson des bestiaux ; si la commune a construit un aqueduc, si des

bornes-fontaines se trouvent à intervalles réguliers, les conditions sont changées. Si le système se perfectionne, que l'eau soit au robinet sur l'évier et sur la cuvette, c'est la saleté qui devient difficile à entretenir. De nouvelles habitudes sont prises, les mœurs évoluent et la mentalité fait de même.

L'eau n'est pas le seul facteur de transformation du domicile ; que l'on songe à l'écart de fatigue qui sépare la cuisson dans l'âtre de celle utilisant le fourneau à gaz ou l'électricité ; que l'on voie l'ancien balai en parallèle avec l'aspirateur par le vide.

Bref, l'organisation communautaire (je dirais aussi bien communiste, mais on pourrait y comprendre, de nos jours, une signification politique que je veux écarter – communiste, d'autre part, évoque une idée administrative venant d'en haut – aussi ferai-je usage d'un terme plus général) *l'organisation communautaire se constitue le domestique de l'activité individuelle* – ou individualiste. La communauté se doit de réduire à un minimum la sempiternelle besogne du ménage, le roulement, indéfiniment répété des mêmes opérations, ne comportant pour ainsi dire aucune originalité personnelle.

Par cela même, l'organisation communautaire allonge la période journalière où le travail d'un chacun porte le sceau individuel – participe à la création artistique. Ce point de vue est évidemment très étroit ; c'est là du vulgaire « utilitarisme » ; n'en médisons pourtant pas ; la « pratique » développera l'« esprit » communautaire, et, nous ne manquerons pas d'occasion de faire appel à lui.

Donc, il est bien entendu qu'il n'y a pas de travail utile – à moi ou aux autres – qui soit en-dessous de ma dignité propre ; il n'y a pas de tâche que je me refuse à exécuter occasionnellement ; pas de métier que je ne puisse tenter s'il le faut ; mais ceci dit, je cherche à organiser la vie, en commun de façon à réduire la somme des travaux embêtants et à

simplifier l'existence de l'un et de l'autre.

Et la solution doit être obtenue sans salariat, comme sans politique.

Je sais bien, il n'y a là rien de nouveau, et un bon accord entre voisins résout bien souvent un grand nombre de problèmes domestiques ; comptons seulement sur le développement de l'état d'esprit favorable à l'entraide., Oui, cela viendra, mais ne supposons pas que l'homme, notre concitoyen de l'an de grâce 1925, soit meilleur qu'il n'est en réalité ; n'ignorons pas ses faiblesses, et mettons-le en face de situations où seules se mettent à fleurir ses facultés de bonne entente. « Rendre service, et accepter que l'on vous rende service », n'est pas si simple que cela pour tout le monde ; l'un est plus ou moins égoïste, calculateur ou paresseux et veut bien avoir l'assurance que ce « service » lui rapportera, et il affectera de faire peu de cas de l'aide qu'on lui aura donné ; l'autre est plus ou moins orgueilleux et n'aime pas à se croire l'obligé (c'est déjà dans le mot) de quiconque, ou du moins ne l'accepte que sous la réserve mentale qu'il remboursera le « service » au décuple ; d'autre part, ne laisse-t-il pas toujours ignorer à sa main droite ce que la main gauche a fait. Tout cela sont des sentiments humains, trop humains, mais ils disparaissent entièrement si ces « services » rentrent dans une organisation ; ils deviennent de ce fait anonymes ; alors le profiteur et l'ostentateur ne parlent plus que de leurs droits, et du devoir du groupement à leur égard. « Les bons comptes font les bons amis », dit un vieil adage, et chacun a l'illusion de rester le maître de sa propre conduite, ce qui constitue, en somme, la *liberté*.

Et ne serait-ce pas l'occasion d'invoquer ici Fourier et son Phalanstère ? Non certes, pas pour le moment. Que ce soit regrettable ou non, le fait brutal est que « on ne se supporte plus ». Il ne faut pas quinze jours de salle à manger en commun pour que les meilleurs amis « se soient trop vus ». Nous allons, non pas vers la réunion de plusieurs foyers en un

seul, mais vers la désintégration de l'ancien foyer familial, comprenant plusieurs générations, en presque autant de cellules qu'il y a d'individus adultes. La cuisine en commun, c'est le restaurant, le foyer commun, c'est l'hôtel, le Palace pour gens riches qui s'ignorent mutuellement. Les idées de Fourier se retrouveront sans doute, à un autre tour de la spirale. En attendant, revenons à nos moutons...

Quelles étaient, il y a cinquante ans, les fonctions d'un Conseil municipal. Cela se réduisait réellement à peu de choses : l'état civil, puis l'organisation des corvées pour d'entretien des chemins vicinaux et encore les sapeurs-pompiers. Tout le reste appartenait, pour ainsi dire, à la tutelle administrative. Sans parler de la fonction politique pour l'élection des délégués sénatoriaux, les choses ne sont guère plus compliquées de nos jours ; pourtant, il y a la poussée d'en bas qui réclame ceci et cela. J'ai l'exemple d'une commune allant sur dix mille habitants, où le Conseil se répartit en six commissions pour l'étude des questions, aucune décision ne pouvant, du reste, être prise que par l'ensemble du Conseil. Me limitant à une petite commune rurale, je vois bien la raison d'être pour dix à douze groupements s'occupant chacun de besoins locaux certains. Avant de les énumérer, je crois bon de prendre en particulier le problème de l'enseignement, un des plus simples, en ce sens qu'il y a accord presque unanime sur la nécessité de « faire quelque chose », mais pour lequel on se rend rarement compte de l'amplitude des besoins.

Que l'on ne m'objecte pas que je sors de mon sujet : simplifier l'existence d'un chacun, d'un ménage. Au contraire, les plus graves soucis proviennent bien souvent de l'éducation infantine, et si la collectivité veut bien s'en occuper sérieusement, la tranquillité des parents y gagnera, ainsi que la qualité des jeunes, et, en somme, il y aura un peu plus de joie de par le monde.

Sauf exception, dans les communes rurales il y a un

instituteur, il y a une institutrice, même des adjoints et des adjointes, même parfois une maternelle. C'est beaucoup si l'on regarde en arrière, c'est pauvre comparé à ce que l'on voit dans d'autres pays ; c'est pour ainsi dire rien par rapport à ce que l'on voudrait. Remarquons d'abord que le « progrès » est dû à une « poussée » extérieure à la commune. Et nous ne saurions critiquer que l'opinion publique du pays soit intervenue. Livrée à sa seule initiative, plus d'une population rurale en serait restée à l'ânonnement du catéchisme. Vaille que vaille, c'est mieux ; c'est même bien quand on constate la mentalité du corps enseignant ; un grand nombre de jeunes cherchent réellement à former des intelligences dans leurs élèves. Mais qui peut se déclarer satisfait en voyant ces malheureux locaux scolaires, ce matériel d'enseignement soi-disant, et les conditions imposées aux enfants venant des fermes et hameaux ! Sont-ils mouillés de pluie ou couverts de sueur ? Ont-ils suffisamment déjeuné ? Qui regarde leur chaussure et leurs vêtements, qui leur offre une boisson chaude, qui complète le repas de midi apporté dans la musette ? L'examen médical régulier est l'A B C de la question, pourvu que ne soient oubliés ni les yeux, ni les oreilles, ni le reste ; mais les soins journaliers, la bonne nourriture et la surveillance du vêtement ne sont pas des questions moins importantes. Et il ne suffit pas d'énoncer des principes généraux, la mise en œuvre en sera très difficile aussi longtemps qu'il y aura richesse et pauvreté – mendicité et outrecuidance.. Il faut un grand tact pour que tel ou tel parent – ou, plus grave, tel ou tel enfant – ne se sente pas blessé par telle ou telle mesure. Et comment combattre l'absentéisme ? Ce n'est pas que les enfants rechignent d'aller à l'école, c'est que les parents les mieux intentionnés se trouvent avoir besoin d'eux à tous bouts de champ ; les semailles, la moisson, les noix, les châtaignes, les oies, et ceci et cela les retiennent au logis, sans parler des rhumes et petites maladies. Vrai, il y a de quoi occuper un certain nombre de bonnes âmes de la commune. On nous dit bien qu'il existe officiellement un monsieur et une dame,

délégués cantonaux, mais ce n'est guère sérieux. Inscrivons donc un groupement spécial ayant pour mission de veiller au bien-être des enfants en âge d'école primaire.

Puis vient la très grave question de l'orientation professionnelle, à peine encore mise sur le tapis. Actuellement, les enfants de riches vont à la ville ; le clergé choisit quelques enfants dont il espère faire des prêtres et s'arrange pour que l'éducation au séminaire leur soit donnée gratuitement ; pour le reste, c'est entièrement au petit bonheur. Nous savons fort bien qu'il y aurait un choix à faire des sujets capables de suivre avec fruit l'enseignement secondaire, de ceux qui peuvent être mis à l'apprentissage d'un métier, les autres préférant continuer l'occupation paternelle. Il y a certainement un âge où le bénéfice du « Tour de France » devrait être offert à chacun et à chacune. Mais ce n'est pas le lieu d'étudier la question. Je veux simplement retenir ceci : aux quatre coins de la France – ou plus loin – se trouveront dispersés des enfants de la commune, collégiens, apprentis, étudiants voyageurs ; sans égard pour l'état de fortune des parents, il s'agit de veiller à leur santé, à leur bien-être, à leur bonne humeur, peut-on dire. Pour cela, un groupe de bonnes volontés ne sera pas superflu ; ce sera celui de l'enseignement technique et sélectif.

Et ce n'est pas tout. Les adultes ont aussi des curiosités à satisfaire, des notions à compléter ou à acquérir de toutes pièces. Un troisième groupement s'occupera de faire venir au village des conférenciers, des techniciens, des artistes. Tout est à faire au point de vue de la nature des sols, des engrais les mieux appropriés, des façons de culture, du choix des semences, des maladies cryptogamiques ; ce n'est pas d'abord un conférencier qui peut suffire, c'est un laboratoire itinérant, non pas pour une séance, mais pour une tournée de travaux expérimentaux dans les terres ; c'est une étude suivie de tout le domaine, de tout le cheptel, qui peut donner des résultats profitables. Notons encore un musée local, une

bibliothèque; et, d'autre part, des musiciens, des chanteurs, des acteurs, en amélioration sur le cinéma et sur la T.S.F. qui ne sont plus des inconnus au village ; et n'oublions pas les expositions...

Donc, rien que pour l'enseignement, nous trouvons matière à occuper trois groupements, pour enfants, jeunes gens et adultes ; l'instruction générale, l'instruction sélective suivant les capacités, l'instruction complémentaire suivant les besoins.

Et remarquons que notre liste de desiderata n'empiète pour ainsi dire en aucune façon sur les attributions – ou prérogatives – du Conseil municipal.

Nous aurons à énumérer d'autres besoins...

[/P. Reclus/]